

#### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Conchyliculteur (élevage de coquillages : huîtres, moules, autres coquillages, ...)
- Ecloqueur/nurseur (production de larves, élevage de juvéniles) de coquillages
- Pisciculteur marin (élevage de poissons : salmonidés, bar, daurade, turbot, ...)
- Pénéculteur (élevage de crevettes)
- Algoculteur (culture d'algues)

#### PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Né(e) après le 1 janv. 1990 : posséder un bac ou équivalent et une expérience plus ou moins significative en cultures marines
- Né(e) avant le 1 jan. 1990 : avoir un CAP maritimes de conchyliculture et 3 ans d'activité professionnelle en cultures marines, ou 5 ans d'activité professionnelle en cultures marines.
- Avoir un projet de création ou de reprise d'une exploitation de cultures marines
- Détail des modalités d'accès <sup>(1)</sup>

#### EXAMEN

- Certificat de capacité professionnelle en cultures marines, délivré par le Ministère de l'Agriculture, par le biais de la Direction Interrégionale de la Mer
- Pas de possibilité de validation partielle
- Rapport écrit et soutenance orale du projet devant jury
- RNCP : N°5176 - Certif Info : 108973

#### UN TREMPLIN POUR...

- Acquérir la capacité professionnelle en cultures marines : accès aux concessions d'exploitation de cultures marines sur le DPM (Domaine Public Maritime)
- S'installer en cultures marines comme chef d'exploitation

#### QUELQUES CHIFFRES <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>

- 100 % de réussite à l'examen en décembre 2021 (9 reçus sur 9 présentés)
- 100 % de persévérance <sup>(2)</sup> en formations sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :  
11 % en poursuite d'études  
89 % sur le marché de l'emploi dont :  
- 100 % en emploi

#### TARIFS <sup>(1)</sup>

- Formation profil A : 1 920 € - profil B : 2 960 €, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.  
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Christine BEGIN, la faisabilité selon le handicap



MFR\_PLUS\_CAPACITE\_PRO\_CULTURES\_MARINES\_280H

#### SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS  
02 51 68 21 49  
mfr.challans@mfr.asso.fr  
www.mfrchallans.fr

## CAPACITÉ PROFESSIONNELLE EN CULTURES MARINES – 280 HEURES

Sur  
280  
heures

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



#### DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- Profil A : 140 heures en centre  
- 140 heures en entreprise
- Profil B : 210 heures en centre  
- 70 heures en entreprise



#### RYTHME D'ALTERNANCE

- Formation étalée sur 3,5 mois
- Sessions en centre sur les mortes eaux



#### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

### LA FORMATION EN ENTREPRISE

#### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de cultures marines

#### OBJECTIFS DU STAGE EN ENTREPRISE

- Acquérir des savoir-faire spécifiques, mettre en pratique la formation théorique et analyser la place de l'entreprise dans son environnement

#### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- A la production : mise en élevage, nourrissage, suivi des élevages, tris, pêche, transport, préparation pour la mise en marché, utilisation des engins terrestres et des navires, maintenance du matériel
- Gestion de la production, des moyens matériels et humains, de l'économie et de la comptabilité de l'entreprise.
- Commercialisation de l'entreprise
- Détermination de la stratégie de l'entreprise

### LA FORMATION EN MFR

*Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat*

#### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Développer les compétences dans les activités de cultures marines
- \* Organiser la production
- \* Conduire la production
- \* Préparer les produits et assurer leur mise en marché
- \* Assurer la gestion de l'entreprise
- \* Communiquer
- Assurer la responsabilité d'une entreprise de cultures marines

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Biologie
- Ecologie
- Technique et conduite de production
- Moyens de production
- Gestion économique de l'entreprise
- Connaissance de la filière
- Règlementation de l'activité de cultures marines et du travail (sécurité)

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES <sup>(1)</sup>



CULTIVONS LES RÉUSSITES

<sup>(1)</sup> Détails et mise à jour le site internet de la MFR ou par téléphone

<sup>(2)</sup> Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

<sup>(3)</sup> Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Numéro siret : 786 390 211 000 13

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850105985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément